

## Cap-aux-Diamants

### La famille Panet

Sylvie Tremblay

---

Un parlement se raconte  
Numéro 30, été 1992

URI : [id.erudit.org/iderudit/8063ac](https://id.erudit.org/iderudit/8063ac)

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN 0829-7983 (imprimé)  
1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Tremblay, S. (1992). La famille Panet. *Cap-aux-Diamants*, (30), 55–55.

---

Tous droits réservés © Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., 1992

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

---

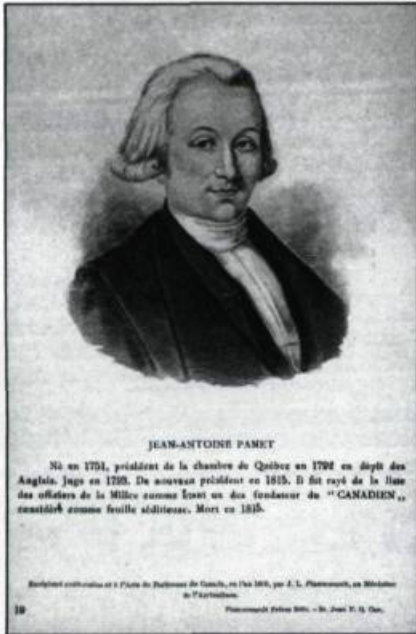
**érudit**

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)

## La famille Panet

Au cours de ses 200 ans d'existence, l'Assemblée du Bas-Canada et, par la suite, de la province de Québec, a compté de nombreux représentants de la famille Panet parmi ses membres. Cette famille a fourni le plus grand nombre d'avocats, de notaires et de juges à la province de Québec. À l'origine, sous le Régime français, nous retrouvons deux frères, Jean-Claude et Pierre-Méru, natis de Paris, fils de Jean-Nicolas Panet,



Jean-Antoine Panet, 1751-1815, avocat et homme politique, est élu député de la Haute-Ville de Québec en 1792. Premier orateur de la Chambre d'assemblée, il participe en 1806 à la fondation du journal *Le Canadien*. (Carte postale Pinsonneault Frères Édité. 1905. Coll. Yves Beaugregard).

commis des trésoriers généraux de la Marine, et de Marie-Madeleine Foucher. Le premier s'établit à Québec alors que le second choisit Montréal, ce qui permet aux généalogistes de parler de la branche de Québec et de celle de Montréal.

Âgé de 20 ans, Jean-Claude Panet, fondateur de la branche de Québec, débarque du navire *Le Rubis*, le 12 août 1740. Il fait partie des troupes de la Marine et échappe à l'épidémie qui causa la mort d'une bonne partie de l'équipage et des passagers. Après avoir obtenu son congé des troupes, en 1743, il reçoit une commission de notaire royal dans la prévôté de Québec, le 22 décembre 1744. Il exerce la profession de notaire durant 30 ans, soit de 1745 à 1775. De plus, entre 1755 et 1759, il est substitué du procureur du roi.

Au lendemain de la cession, Jean-Claude Panet est nommé greffier en chef du Conseil supérieur, cour de justice de dernière instance créée par le gouverneur Murray. En 1765, cette cour est remplacée par la Cour des plaids communs et Jean-Claude Panet y poursuit ses fonctions de greffier. Le 6 octobre 1767, il reçoit une commission d'avocat. Jusqu'en 1775, Jean-Claude Panet consacre tous ses efforts à sa pratique privée de notaire et d'avocat.

L'Acte de Québec apporte de nombreux changements au système judiciaire. Le 26 avril 1775, le gouverneur Carleton nomme Jean-Claude Panet gardien de la paix et commissaire pour le district de Québec, ce qui équivaut à une nomination de juge. En 1776, il devient juge de paix et, le 6 mars 1777, accède au poste de juge de la Cour des plaids communs. Ainsi, Jean-Claude Panet est, avec René-Ovide Hertel de Rouville, le premier juge de langue française et de religion catholique sous le Régime anglais. Toutefois, il exerce peu de temps ses nouvelles fonctions. Il décède, le 28 février 1778, à l'âge de 58 ans. Le 23 octobre 1747, il avait épousé Marie-Louise Barolet, fille du notaire Claude Barolet.

Des nombreux enfants issus de cette union, plusieurs connaissent une destinée identique. Deux filles épousent des marchands du bas du fleuve, Louise-Françoise se marie avec Antoine Besançon et Geneviève-Victoire avec Joseph Labourdais; deux autres filles deviennent religieuses ursulines, Marie-Anne Archange et Marie-Françoise; deux fils choisissent la prêtrise, Jacques, curé de L'Islet, et Bernard-Claude, évêque de Québec; deux autres suivent les traces de leur père et choisissent de pratiquer le droit, Jean-Baptiste, notaire à Loretteville, et Jean-Antoine, le continuateur de la lignée.

Né le 8 juin 1751 à Québec, Jean-Antoine Panet fait ses études au Séminaire de Québec. À partir de 1772, il rédige des actes notariés. L'année suivante, il exerce conjointement les professions de notaire et d'avocat jusqu'en 1786, alors qu'il délaisse la première pour ne se consacrer qu'à la seconde. En 1794, il est nommé juge de la Cour des plaids communs.

En 1792, Jean-Antoine Panet est élu député de la circonscription de la Haute-Ville de Québec. Jouissant de l'estime de ses confrères, Jean-Antoine est choisi président de la première chambre d'assemblée du Bas-Canada. Durant les 22 années où il siège comme député, Jean-Antoine Panet préside à de maintes occasions. Il meurt à Québec le 17 mai 1815. Le 7 octobre 1779, il avait épousé Louise-Philippine Badelard, qui donne naissance à quinze enfants. Des cinq enfants qui lui survivent, ses quatre fils pratiquent la

profession d'avocat ou de notaire, alors que sa fille devient l'épouse de Jean-Thomas Taschereau, avocat et l'un des fondateurs du journal *Le Canadien*.

Pierre-Méru Panet, frère cadet de Jean-Claude, est le fondateur de la branche de Montréal. En 1746, quittant Paris, il vient rejoindre son frère à Québec, où il fait l'apprentissage du notariat. Le 15 décembre 1754, il reçoit une commission de notaire pour la juridiction de Montréal. En 1768, Pierre-Méru cumule les fonctions de notaire et d'avocat. À la suite du décès de son frère



Pierre-Louis Panet, 1761-1812, avocat et juge, est élu en 1792 député du comté de Cornwallis. Solidaire du parti des bureaucrates, il s'oppose à l'élection de son cousin Jean-Antoine comme président de la Chambre. (Archives nationales du Québec à Québec).

Jean-Claude, il remplace ce dernier en tant que juge de la Cour des plaids communs à Québec. En 1791, il se retire dans sa propriété de Lachenaie, tout en poursuivant quelques activités comme juge de paix et commissaire pour la construction et la réparation des églises. Le 2 octobre 1754, il avait épousé Marie-Anne Trefflé dit Rottot.

Des seize enfants qui virent le jour de cette union, seulement cinq fils vont parvenir à l'âge adulte. Antoine-Nicolas et Michel s'associent comme marchands et tiennent commerce à Québec. Narcisse exerce la profession d'avocat et de shérif à Trois-Rivières. Les deux derniers, Pierre-Louis, avocat et juge, et Bonaventure, marchand, côtoient leur cousin, Jean-Antoine, comme députés de la première chambre d'assemblée. Ainsi, dès 1792, des membres de la famille Panet ont contribué à la vie politique du Québec, et ce jusqu'en 1942, alors que décède en fonction Henri-Pascal Panet, député de la circonscription de Rouville. ♦

Sylvie Tremblay